

PROCES VERBAL DE SEANCE
CONSEIL DU mercredi 25 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois le vingt cinq janvier
Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué.
Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire)

Date de convocation :

Présents : M. DENNE Jean-Claude - M. COCCOZ Patrick - M. MUFFAT Michel - M. ROSSET André -
Mme TAVERNIER Marie-Laure - Mme SIBIL Christine - M. GAILLARD Guy - Mme MICHAUD Carole
M. DUCHEMIN Vincent - Mme MCQUADE Alisha - Mme MICHAUD Sonia

Absents ou excusés : Mme QUOEX Valérie - M. BRAIZE Richard

Procuration : M. BRAIZE Richard à M. ROSSET André

Mme QUOEX Valérie à Mme TAVERNIER Marie-Laure

Secrétaire de séance : Mme SIBIL Christine

Monsieur le maire indique que le point "décision modificative" est retiré de l'ordre du jour, car pas nécessaire.

Adoption du procès - verbal de la séance précédente :

Pas d'observation, adopté à l'unanimité.

Augmentation temps travail agent administratif

Monsieur le maire indique que tenant compte de l'augmentation de la charge de travail administrative, notamment pour le poste d'adjoint administratif principal de 1^{re} classe en charge de la comptabilité, il est nécessaire de passer ce poste à temps non complet actuellement de 21/35h à 24/35h.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité, la modification de temps de travail

Consultation usine hydro-électrique

Monsieur André ROSSET présente au conseil la demande de valider la candidature de l'entreprise ENR Ardent qui dépend du groupe Grenoble Electricité Gaz pour la réalisation d'une centrale hydro-électrique à Ardent.

Le conseil à l'unanimité accepte la candidature et la poursuite du projet d'aménagement de cette centrale hydro-électrique à Ardent.

Contrat partenariat « Free Ride 2023 »

Monsieur le maire indique que la commune a donné son accord pour le déroulement sur le territoire de la commune du 28 janvier au 2 février 2023, sur le domaine skiable, d'une compétition de Freeride dénommée « Avoriaz Freeride »

Dans ce cadre il propose l'octroi d'une subvention de 7 500.00 € au profit de l'entreprise « Evolution 2 » pour l'organisation de cette manifestation.

Le conseil, après discussion, demande que la subvention soit portée à 5 000.00 € pour ne pas prendre en compte le déficit de l'organisation 2022 annulée.

Il précise que cette subvention sera versée après le déroulement de l'épreuve.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte à la majorité le versement de la subvention à hauteur de 5 000.00 €, et 5 abstentions.

Rapport d'activité salle du « Domaine du Baron »

Madame TAVERNIER Marie-Laure présente au conseil le rapport de gestion de la salle du baron pour l'année 2022 qui est marquée par le retour à une activité normale, après deux années de Covid. La salle a connu une forte fréquentation.

Petit train pour les Lindarets en période estivale :

Monsieur MUFFAT Michel indique que dans le cadre de l'expérimentation du village des Lindarets, l'été, dans le but de rendre le village aux piétons et de faciliter l'accès des personnes ayant des problèmes à se déplacer, la commune va expérimenter pendant 3 années la mise en place d'un petit train entre la gare sommitale de la télécabine d'Ardent et le parking à l'entrée du village des Lindarets, en dessous du restaurant la ferme.

Ce petit train desservira l'ensemble du village pendant la période de fonctionnement de la télécabine, soit pendant les mois de juillet et août.

Il indique que la commune est en cours de négociation avec un prestataire (la société « Sfapa ») pour la fourniture d'un petit train à motorisation diesel de 2 wagons, pour un budget annuel estimé à 43 000.00 € HT.

Il indique qu'en sus de ce coût, la commune supportera les frais de carburant, assurances, et de personnel liés à l'exploitation de ce petit train.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte les points suivants à l'unanimité et une abstention Madame Michaud Sonia.

- Accepte la mise en place à compte de l'été 2023, pour une période de 3 années, pendant les mois de juillet et août d'un petit train pour le transport de voyageurs entre la gare sommitale de la télécabine d'Ardent et le bas du village des Lindarets
- Valide la location pendant une période de 3 années, auprès de la société «Sfapa » d'un petit train pour les périodes estivales, pour un coût annuel estimé à 43 000.00 € HT.
- Prends note que la commune, en sus de la location du petit train, supportera toutes les charges d'exploitation de ce petit train.

Aménagement village des Lindarets

Monsieur André ROSSET présente au conseil municipal le résultat de l'appel d'offres concernant le marché pour l'aménagement du centre des Lindarets.

Il indique après avis de la commission d'appels d'offres réunie le lundi 23 janvier, que les offres suivantes sont retenues :

	ENTREPRISE	MONTANT HT
LOT 1 Aménagement paysager	EUROVIA	523 551.00 €
LOT 2 Fournitures et pose de mobilier	EUROVIA	106 532.00 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré valide à l'unanimité les offres ci-dessus

Coupes affouagères 2023

Monsieur GAILARD Guy présente au conseil la proposition de coupes affouagères pour l'année 2023.

Il indique que cette coupe affouagère sera effectuée à la Culatte.

Il précise que la commune se chargera de la coupe des arbres. Les lots seront mis à disposition des candidats retenus en bord de route ou chemin.

Il propose que le lot de 3 M3 soit fixé à 130.00 € TTC.

Il indique qu'une publicité sera faite pour recenser les candidatures pour les lots de cet affouage selon le règlement qui sera réalisé.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité la réalisation de la coupe affouagères 2023, sur la Culatte.

Comptes rendus des commissions

Funérarium :

La maison funéraire est opérationnelle.

Démission de M. MUFFAT Bruno :

Monsieur le maire informe le conseil de la démission de Monsieur MUFFAT Bruno de son poste de conseiller municipal en date du 24 janvier 2022.

La séance a été levée à 20h 00

Le maire

DENNE Jean-Claude

La secrétaire de séance

SIBIL Christine



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Sibil', written in a cursive style.